

# VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

DE LA PRISE DE CONSCIENCE À LA PRISE EN CHARGE

## Journée de formation sur les violences sexistes et sexuelles

### Module : « Initier et mettre en place un dispositif »

3 ou 5 décembre 2018

Depuis 2017, la question des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur est devenue essentielle pour les universités et grandes écoles. La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a insisté sur la nécessité de mettre en place dans tous les établissements un dispositif de prise en charge de ces violences, ce qui suscite un fort besoin de formation des acteurs et actrices concerné.es.

La MGEN et le réseau VSS-Formation proposent aux référent.es et chargé.es de mission égalité, ainsi qu'aux personnels juridiques des établissements d'enseignement supérieur une journée de formation sur les violences sexistes et sexuelles dans l'ESR, afin de répondre aux recommandations de la circulaire du 9 mars 2018 et aux demandes de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant la mise en place de cellules d'écoute.

### Qu'est-ce que le réseau VSS-Formation ?

Le réseau VSS-Formation a été créé au printemps 2018 par deux associations (ANEF, CPED) avec le réseau JuriSup. Il s'agit d'un réseau indépendant de formation sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche. Il a vocation à proposer des actions de sensibilisation et de formation à destination des différents membres de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que des missions de conseil et d'accompagnement de politiques de formation. Il s'appuie notamment sur l'expertise acquise par ses membres lors de collaborations initiées depuis 2014 (vade-mecum contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur en 2015 puis 2017, colloque international du 4 décembre 2017, etc).

### A qui s'adresse la formation ?

Ce module est destiné aux personnels en charge d'initier et de mettre en place un dispositif de traitement des violences sexistes et sexuelles dans leur établissement d'enseignement supérieur et de recherche.

Chaque journée sera limitée à 22 personnes.



RÉSEAU DES AFFAIRES JURIDIQUES  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



## Où et quand a lieu la formation ?

La formation se déroulera dans les locaux de la MGEN, 7 square Max Hymans, Paris 15 (quartier Montparnasse).

La formation dure une journée. Pour faciliter la participation du plus grand nombre, deux dates sont programmées : le 3 ou 5 décembre de 9h30 à 17 heures.

## Combien coûte la formation ?

Cette journée est prise en charge par la MGEN (formation et repas). Les frais de déplacement sont à la charge des établissements. En cas de difficulté à ce sujet, nous vous invitons à nous en faire part.

## Quel sont les objectifs de la formation ?

Ce module vise à acquérir les compétences suivantes :

- Connaître les textes qui régissent les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, les procédures disciplinaires
- Connaître les différents types de dispositifs existants
- S'approprier la démarche de mise en place
- Etre en mesure de mettre en oeuvre le dispositif.

**Pré-requis** : connaissances des violences sexistes et sexuelles dans l'ESR (manifestations, conséquences...) et des textes légaux.

## Comment s'inscrire ?

Un formulaire de préinscription est accessible sur :

<https://framaforms.org/preinscription-pour-les-formations-vss-module-ndeg2-decembre-2018-1539243604>

Pour faciliter l'organisation de ces 2 journées, merci de le renseigner **avant le 10 novembre 2018**.

Attention : en raison du nombre important de demandes, il n'est pas certain que vous puissiez participer à la formation. Un message vous sera envoyé au plus tard le 15 novembre pour dire si votre préinscription est retenue, votre inscription ne sera définitivement validée qu'**après confirmation de votre part**.

**Contact pour toute question** : [contact@vss-formation.fr](mailto:contact@vss-formation.fr)



RÉSEAU DES AFFAIRES JURIDIQUES  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

